



AgEcon SEARCH
RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

L'intégration verticale et son action sur la production de viande

C. Broussolle

Citer ce document / Cite this document :

Broussolle C. L'intégration verticale et son action sur la production de viande. In: Économie rurale. N°85, 1970. pp. 109-117;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1970.2120>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1970_num_85_1_2120

Fichier pdf généré le 08/05/2018

Abstract

Integration in meat production is developing slowly and is meeting many difficulties. The uncertain nature of this kind of production is not limited only to unorganized structures, it is to be found also, to a lesser degree, in integrated units and is to be explained by the present impossibility of regulating efficiently the flow of animals and products. This impossibility is linked, on the one hand, to the nature of biological phenomena, not yet entirely under control, on which production activities depend and, on the other hand, on the irregularity of the demand. This situation is worsened by the very vulnerable state of the meat-producing industry's structures in France. For these various reasons, vertical integration, as it is practised at the moment, does not necessarily ensure a satisfactory adjustment of supply and demand.

Résumé

L'intégration de la production de viande bovine se développe lentement et se heurte à de nombreuses difficultés. Le caractère aléatoire et incertain de cette production ne caractérise pas seulement, les structures inorganisées, il se rencontre, également, à des degrés moindres, dans des ensembles intégrés et s'explique par l'impossibilité actuelle de régulariser efficacement les flux d'animaux et de produits. Cette impossibilité est liée, d'une part, à la nature des phénomènes biologiques, encore mal maîtrisés, sur lesquels reposent les activités de production et, d'autre part, au caractère irrégulier de la demande. Cette situation est aggravée par l'état très vulnérable des structures de l'industrie de la viande en France. Pour ces différentes raisons, l'intégration verticale, telle qu'elle est actuellement pratiquée, ne garantit pas, nécessairement, un ajustement satisfaisant de l'offre à la demande.

L'INTEGRATION VERTICALE ET SON ACTION SUR LA PRODUCTION DE VIANDE

par C. BROUSSOLLE

Station d'Economie Rurale de l'I.N.R.A. (Rennes)

L'intégration de la production de viande bovine se développe lentement et se heurte à de nombreuses difficultés. Le caractère aléatoire et incertain de cette production ne caractérise pas seulement, les structures inorganisées, il se rencontre, également, à des degrés moindres, dans des ensembles intégrés et s'explique par l'impossibilité actuelle de régulariser efficacement les flux d'animaux et de produits. Cette impossibilité est liée, d'une part, à la nature des phénomènes biologiques, encore mal maîtrisés, sur lesquels reposent les activités de production et, d'autre part, au caractère irrégulier de la demande. Cette situation est aggravée par l'état très vulnérable des structures de l'industrie de la viande en France. Pour ces différentes raisons, l'intégration verticale, telle qu'elle est actuellement pratiquée, ne garantit pas, nécessairement, un ajustement satisfaisant de l'offre à la demande.

Vertical integration and its effect on meat production

Integration in meat production is developing slowly and is meeting many difficulties. The uncertain nature of this kind of production is not limited only to unorganized structures, it is to be found also, to a lesser degree, in integrated units and is to be explained by the present impossibility of regulating efficiently the flow of animals and products. This impossibility is linked, on the one hand, to the nature of biological phenomena, not yet entirely under control, on which production activities depend and, on the other hand, on the irregularity of the demand. This situation is worsened by the very vulnerable state of the meat-producing industry's structures in France. For these various reasons, vertical integration, as it is practised at the moment, does not necessarily ensure a satisfactory adjustment of supply and demand.

En agriculture, le mot intégration évoque, d'une manière générale, soit l'incorporation d'un ou de plusieurs ateliers de production à un ensemble soumis à un centre de décision unique, soit la constitution de cet ensemble à partir d'éléments divers, la cohérence du système étant assurée par un réseau de liaisons techniques, économiques et financières qui assure la convergence des actions individuelles vers un objectif accepté par les différentes unités qui le composent, à l'issue d'un marchandage qui porte principalement sur les prix.

Dans l'Ouest de la France, quelques ensembles coopératifs essayent d'organiser la production de viande en regroupant les agriculteurs autour de pôles constitués par des abattoirs industriels, des laiteries, et des firmes fabriquant des aliments pour le bétail. C'est dans le but d'analyser ces nouvelles formes d'organisation, et leur incidence sur la production de viande bovine, que nous nous proposons d'étudier les problèmes d'ajustement de l'offre à la demande qui s'y posent.

L'ensemble qui a servi de cadre à l'étude se compose de trois abattoirs industriels, de plusieurs orga-

nismes de collecte, et d'un grand nombre d'unités de production. Le centre de décision principal se situe au niveau des abattoirs. Il organise directement les opérations de transformation et de vente qu'il effectue avec ses moyens propres. Par l'intermédiaire des organismes d'approvisionnement et par le canal des prix, il oriente les décisions de production. Les organismes de collecte, bien qu'intégrés dans le système, bénéficient d'une situation particulière. Dotés d'une certaine autonomie de décision, ces centres intégrateurs secondaires jouent le rôle d'un relai permettant au centre principal de démultiplier son action au niveau des unités périphériques du système. Ils organisent la production animale sur des bases contractuelles et représentent les intérêts des agriculteurs intégrés auprès du centre principal. L'autonomie des ateliers est plus limitée. Les centres secondaires leur fournissent des animaux à engraisser, les aliments, et assurent un encadrement technique qui limite les erreurs possibles dans le domaine sanitaire et dans celui de la production proprement dite. Un système d'assurances, des aides financières et des garanties de prix complètent cette organisation.

L'organisation du travail dans un ensemble dont les différentes activités vont de l'approvisionnement sur les marchés à l'engraissement, l'abattage, la transformation, et la vente des animaux, implique des ajustements continus et précis entre les flux de biens et de services qui le traversent. En fait, l'enquête effectuée dans un tel ensemble nous a permis de constater qu'une organisation rigide de la production n'y est guère possible. Les flux de biens et de services ne sont connus ni déterminés à l'avance d'une façon précise. Pour l'essentiel, ces flux sont aléatoires, pour des raisons qui sont liées à la structure de l'approvisionnement et à celles de l'engraissement des animaux et de la demande des consommateurs.

Dans ce qui suit, nous examinerons successivement les différents problèmes que posent la collecte des animaux à engraisser, leur engraissement, ainsi que l'ajustement de l'offre à la demande au niveau de l'abattoir industriel. Le graphique ci-contre des transferts d'animaux et des produits schématise l'ensemble du processus analysé.

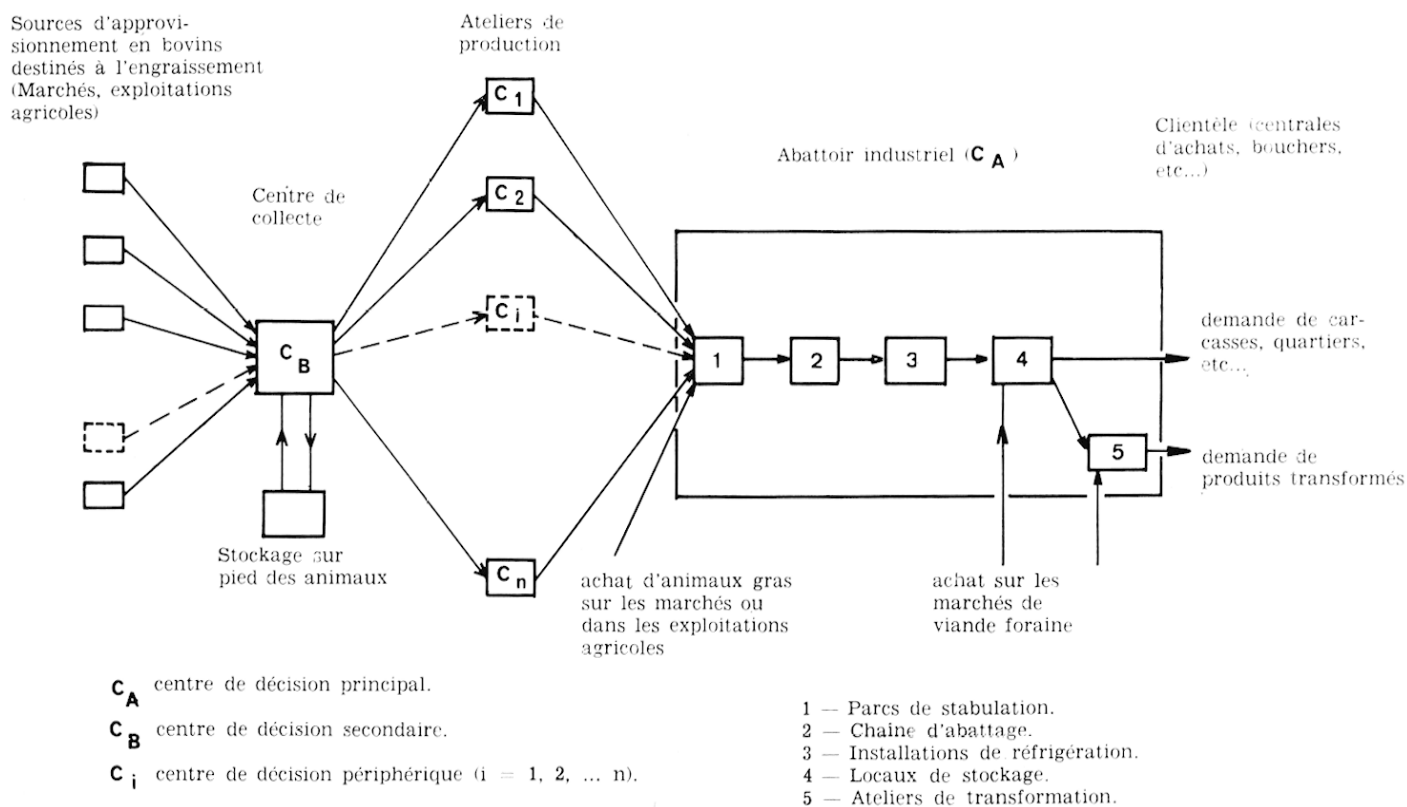
L'APPROVISIONNEMENT EN ANIMAUX DESTINES A L'ENGRASSEMENT

Le nombre d'animaux (veaux de huit jours, bovins maigres), achetés dans les exploitations agricoles ou sur les marchés pour être engraisés chez les agriculteurs travaillant sous contrat, est la résultante d'un certain nombre de décisions prises au niveau du centre intégrateur et à celui des responsables des unités de production.

Les premières tiennent compte des débouchés prévisibles et du taux de croissance souhaité de l'entreprise. Elles permettent, par conséquent, de prévoir le nombre d'animaux à mettre en place chez les agriculteurs intégrés, sachant que les apports sous contrat devront représenter un certain pourcentage de l'approvisionnement total.

Les secondes sont fonction de la capacité de production de chaque atelier et des résultats techniques, économiques et financiers obtenus avec les lots précédents.

GRAPHIQUE 1 : Graphe des transferts d'animaux et de produits



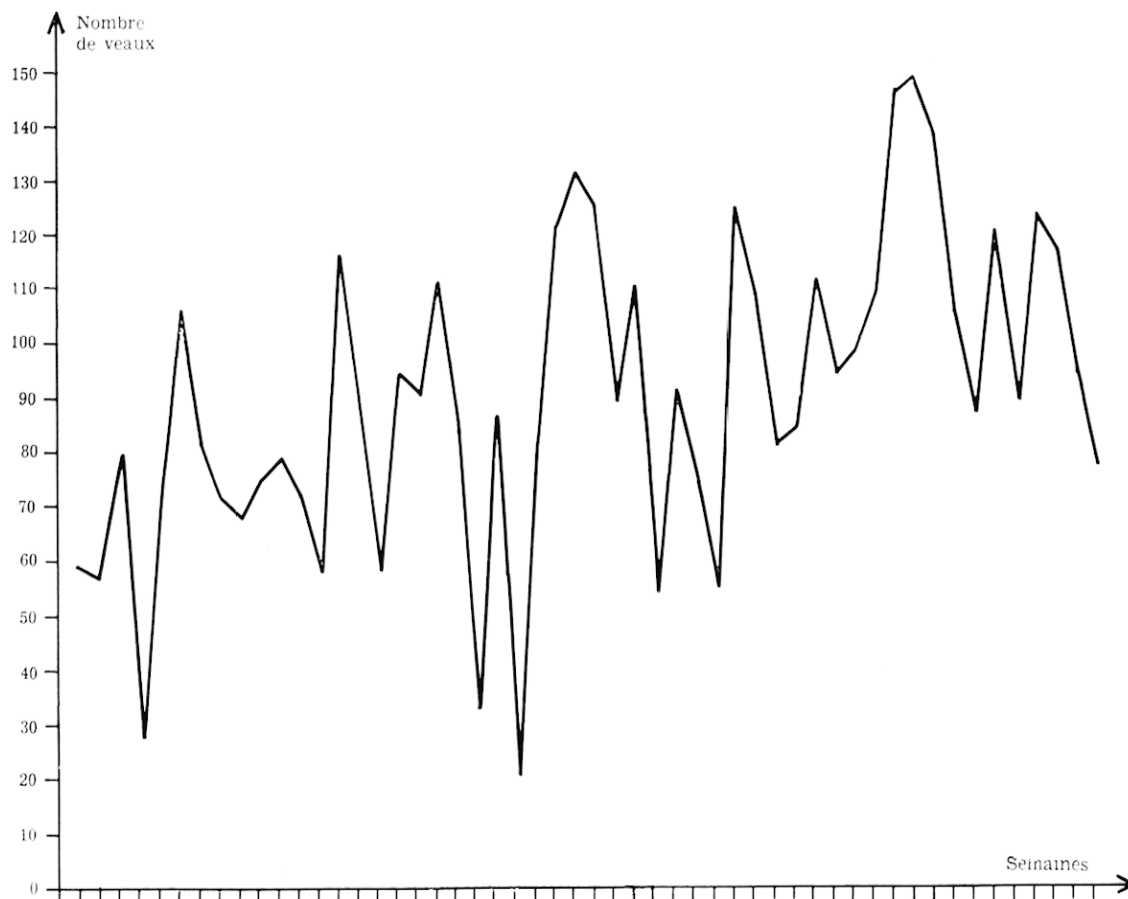
De toutes façons la détermination du nombre d'animaux à engraisser pendant une certaine période n'entraîne pas automatiquement la connaissance du nombre d'animaux (veaux de huit jours, bovins maigres) à collecter journalièrement dans les exploitations agricoles et sur les marchés. Pour déterminer le niveau de collecte il faudrait, en effet, con-

naître l'échelonnement des livraisons d'animaux engraisés ; or celui-ci est fonction, d'une part, de la durée d'engraissement, variable suivant les éleveurs et les lots d'animaux et, d'autre part, des besoins des services commerciaux du centre intégrateur.

La détermination du nombre d'animaux à collecter journalièrement est, de ce fait, assez difficile à établir avec précision et autorise, de la part de ceux qui sont chargés de réaliser cette collecte, une assez grande liberté d'appréciation ; liberté qui se justifie, également, par la nature du marché sur lequel ils opèrent. Celui-ci se caractérise, en effet, par des fluctuations importantes dans le temps. Le nombre

d'animaux offerts dépend, en particulier, des périodes de vêlage, et les prix proposés sont le reflet de cette situation ainsi que de celle qui résulte de la présence d'autres acheteurs (des Italiens, en particulier). Théoriquement, cet approvisionnement pourrait être assuré sur une base contractuelle avec des producteurs de lait livrant leurs veaux de huit jours.

GRAPHIQUE 2 : Evolution hebdomadaire du nombre de veaux mis en place chez les agriculteurs en 1965



En fait, les expériences tentées dans ce domaine, ont jusqu'à présent, échoué et ceci pour plusieurs raisons :

— Il est pratiquement impossible de désolidariser les prix des veaux achetés dans les exploitations de ceux pratiqués sur les marchés. Les agriculteurs refusent de s'engager à livrer des animaux à des prix qui, à certaines périodes, pourraient être très inférieurs à ceux du marché.

— A partir du moment où les besoins en veaux de huit jours sont importants, il devient très coûteux de collecter des animaux en nombre suffisant dans des exploitations dispersées dont la dimension ne permet qu'une offre limitée.

Des conditions dans lesquelles se pratique la collecte, il résulte que le nombre d'animaux mis en place, journalièrement, chez les agriculteurs est très

irrégulier ainsi que le montre le graphique 2 (1). En ce qui concerne les bovins maigres, le phénomène est aussi net. Ses conséquences sur la production sont toutefois moins importantes, dans la mesure où ces animaux peuvent être stockés sur pied dans les prés du centre de collecte jusqu'à ce qu'une demande se manifeste. Ce mécanisme contre-aléatoire qui ne peut être utilisé pour les veaux de huit jours permet, à un coût relativement faible, de régulariser la mise en place des animaux chez les producteurs.

De l'étude effectuée (2), il ressort que le caractère aléatoire des flux d'approvisionnement, d'en-

(1) Cet approvisionnement constitue une grandeur aléatoire dont la loi de probabilité a pu, dans certains cas, être déterminée.

(2) BROUSSOLLE (C.). — Les ensembles agro-industriels - 292 p. (à paraître).

graissement et de vente, conduit à prévoir une capacité des installations supérieure à ce qui serait nécessaire si les flux étaient réguliers et constants (tableau 1). Cette surcapacité qui joue un rôle régulateur, se traduit, à certaines périodes, par l'inutilisation partielle, ou totale, d'un nombre variable d'ateliers, et par l'inactivité temporaire de leurs propriétaires (3). Les agriculteurs qui ont passé commande d'un lot d'animaux, à l'issue de la période d'engraissement du lot précédent, attendent un certain temps avant que ces animaux leur soient livrés. Ils subissent, par conséquent, un préjudice dont ils ne sont que partiellement responsables, puisque ce préjudice est, dans une large mesure, la conséquence des politiques d'approvisionnement et de vente du centre intégrateur. Dans ces conditions, une clause du contrat devrait prévoir, à l'issue de la période de vide sanitaire, la livraison régulière des animaux demandés faute de quoi, le centre intégrateur devrait verser, à l'éleveur, une indemnité compensatrice.

TABLEAU 1

Dimension et nombre d'ateliers permettant la mise en place immédiate des veaux dans les exploitations

Dimension des ateliers	Nombre d'ateliers lorsque les flux sont	
	réguliers et certains (1)	aléatoires (2)
30	24	36
40	18	28
50	14	23
60	12	20
70	10	18
80	9	16
90	8	15
100	7	14

(1) Arrivée journalière de 7,45 veaux.
Durée d'engraissement : 93 jours (vide sanitaire compris).

(2) L'arrivée journalière des animaux s'effectue suivant une loi de Poisson de moyenne : $\lambda = 7,45$.
La fonction de répartition complémentaire des durées de présence des animaux dans les ateliers est une loi K d'Erlang de moyenne : $\mu = 93$ jours.

L'ENGRASSEMENT DES ANIMAUX

Pour engraisser les animaux mis en place, les agriculteurs vont se conformer au plan d'alimentation proposé par le centre intégrateur, et fournir,

(3) Théoriquement des activités de substitution pourraient être envisagées. En fait, dans des exploitations où les agriculteurs sont, généralement, sous employés, il est difficile de valoriser correctement le temps laissé libre par l'absence d'animaux.

en principe, dans les délais prévus, les bovins demandés. En fait, la réalisation d'un plan de production précis, est très difficile à obtenir, car les animaux ont des origines très diverses et, par conséquent, des potentialités très variables, ce qui rend difficile, voire impossible, la constitution de lots homogènes. Quoi qu'il en soit, la durée d'engraissement sera, sauf rares exceptions, la même pour tous les animaux d'un même lot. Par contre, cette durée pourra varier très sensiblement d'un éleveur à un autre et, chez le même producteur, d'un lot à un autre. Aux différences qui résultent de l'hétérogénéité des lots s'ajoutent celles qui tiennent à la technicité des éleveurs et, pour certaines catégories d'animaux, à la qualité de l'habitat. D'autre part, le moment où l'animal est jugé, par l'éleveur, dans un état d'engraissement satisfaisant et celui où il est envoyé à l'abattoir peuvent ne pas coïncider. Le service commercial du centre intégrateur peut, en effet, avoir intérêt à avancer ou à retarder la date d'enlèvement des animaux chez l'agriculteur pour tenir compte des fluctuations de la demande de ses clients, ou pour procéder à des arbitrages entre les différents marchés (marché traditionnel des animaux de boucherie ; marché de la viande foraine) où il s'approvisionne. Lorsqu'il y a retard dans l'enlèvement, l'agriculteur assume les risques inhérents à ce genre de situation. Le graphique 3 qui représente la fonction de répartition complémentaire (4) des temps de présence des veaux de boucherie dans les ateliers de production, exprime la durée d'engraissement des animaux ainsi que le temps qui s'écoule entre la fin de l'engraissement et le départ des animaux pour l'abattoir.

Le caractère aléatoire des durées de séjour des lots d'animaux dans les ateliers de production n'est pas nécessairement préjudiciable à l'efficacité de l'ajustement offre-demande. De l'étude effectuée (5) il ressort que, dans le cas d'arrivées irrégulières, le nombre d'ateliers nécessaires pour accueillir des veaux de huit jours est plus élevé lorsque l'engraissement des lots est régulier et constant que lorsqu'il est aléatoire (5). En d'autres termes, le caractère plus ou moins satisfaisant des flux qui traversent un ensemble intégré ne doit pas s'apprécier au niveau de chacun d'eux, mais par rapport à l'ensemble du système ; ce qui permet de dégager des priorités en faveur de la politique d'approvisionnement, de la politique de production, ou de celle de vente, s'il s'avère que l'insuffisance de l'une d'entre elles constitue l'obstacle le plus important au bon fonctionnement de l'ensemble.

(4) Cette fonction caractérise une distribution K d'Erlang. C'est une famille de distribution des temps de service qui couvre toute l'étendue des cas possibles entre le type exponentiel et celui où la durée de service est constante.

(5) BROUSSOLLE (C.). — Op. cit. p. 138 et suivantes.

GRAPHIQUE 3

Fonction de répartition des temps de présence des veaux dans les ateliers de production

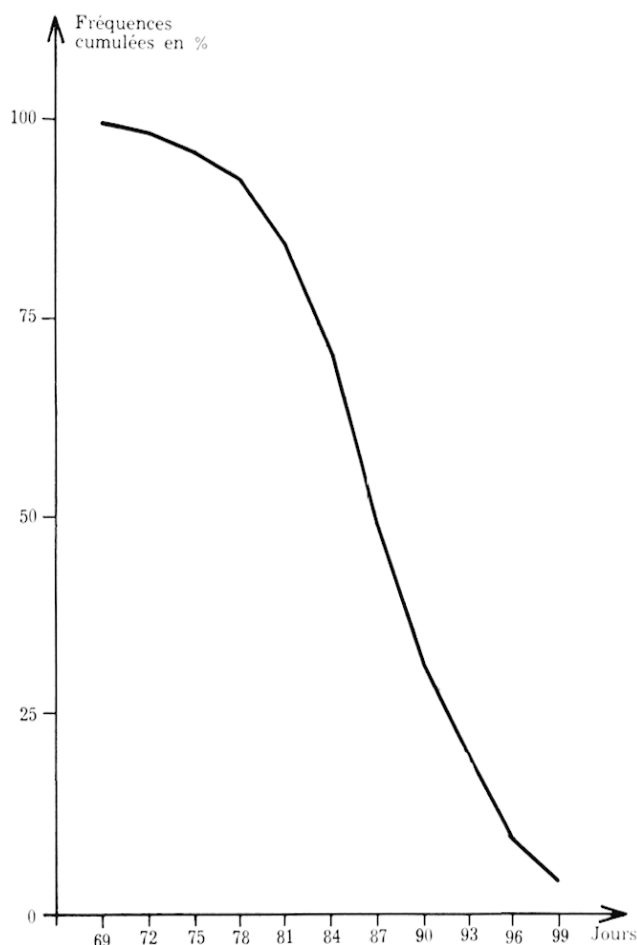


TABLEAU 2

Incidence du caractère aléatoire de la collecte des veaux de huit jours sur la capacité de production des installations.

Dimension de l'atelier	Nombre minimum d'ateliers nécessaire lorsque la collecte est aléatoire et l'engraissement :	
	régulier et constant	aléatoire
30	41	36
40	33	28
50	28	23
60	25	20
70	23	18
80	21	16
90	19	15
100	18	14

L'AJUSTEMENT OFFRE-DEMANDE AU NIVEAU DE L'ABATTOIR INDUSTRIEL

L'organisation de la production n'est pas une fin en soi. Elle ne prend toute sa signification que dans la mesure où elle s'inscrit, correctement, dans le cadre défini par les responsables du groupe, au niveau de la transformation et de la commercialisation des produits. L'étude de ces deux dernières fonctions constitue donc le prolongement normal de l'analyse des structures de production, bien qu'il soit plus conforme au modèle Keynésien d'effectuer le cheminement inverse, c'est-à-dire, de partir de la demande pour déterminer la production. En fait, il semble que l'analyse de la demande ne suffise plus à déterminer la production dans une entreprise soumise à la concurrence.

De plus en plus, il est nécessaire de partir de l'offre, c'est-à-dire de l'aptitude des firmes à s'imposer sur le marché ; autrement dit, de leurs ressources financières, de leur capacité à innover, et de leur dynamisme commercial. Cette affirmation doit, néanmoins, être nuancée, dans la mesure où elle s'applique à des entreprises qui mettent sur le marché des produits alimentaires frais, c'est-à-dire non stabilisés, et, par conséquent, très périssables. C'est le cas, en particulier, de la viande bovine qui subit peu de transformation avant d'arriver sur la table du consommateur.

La clientèle de l'ensemble étudié est très variée ; elle comprend des bouchers détaillants, des chevillards, des centrales d'achats de grands magasins ou de super-marchés, des collectivités, des maisons d'import-export, etc... Même lorsqu'il s'agit de centrales d'achat, les relations commerciales qui existent entre l'entreprise et ses clients ne s'inscrivent pas dans le cadre d'une politique contractuelle, mais reposent sur des accords tacites dont les modalités d'application varient d'un client à l'autre. La demande qui se manifeste est variable dans le temps et suivant la nature des morceaux ou des produits proposés. Quant aux prix, ils sont établis en fonction des coefficients officiels de découpe, des rendements moyens des animaux, et des prix garantis aux éleveurs. Ces prix reflètent, généralement, la puissance de négociation des parties en présence. Ils sont d'ailleurs réajustés fréquemment pour tenir compte de la variation des prix d'achat des animaux destinés à l'engraissement (veaux de huit jours, bovins maigres) (6). Dans ces conditions il est difficile à l'entreprise de faire, même à court terme des prévisions précises. Elle doit s'adapter continuellement et rapidement à un marché soumis à d'importantes fluctuations. Cette adaptation est d'autant plus nécessaire que, dans un abattoir, la

(6) La répercussion de cette variation sur le prix de vente n'est pas intégrale.

valeur ajoutée par le traitement industriel est faible et les marges bénéficiaires réduites, même lorsque la dimension de la firme est suffisante et sa gestion correcte.

Quel que soit l'objectif poursuivi, il peut se traduire par le maintien dans un domaine de stabilité, des variables essentielles définissant l'état du système. La pression de l'environnement (comportement des fournisseurs de matières premières, des firmes de distribution et des entreprises concurrentes), tend à faire sortir ces variables de leur domaine de stabilité. L'adaptation est le résultat des efforts déployés par le système pour les y maintenir. Un des problèmes essentiels que pose cette adaptation réside dans le compromis à trouver entre la puissance d'adaptation, liée au nombre de possibilités qu'a le système de trouver un domaine de stabilité, et le délai d'adaptation lié à la rapidité d'exploration de nouveaux domaines de stabilité. Sur le marché de la viande où elle n'a pas la maîtrise des prix, une firme intégratrice ne peut s'engager, auprès d'un nombre élevé d'agriculteurs et sur une longue période, dans une politique de garantie des prix. Une variation importante des cours pourrait la mettre en difficulté, et elle est obligée pour réduire les risques afférents à ce genre de situation, de conserver des sources d'approvisionnement sur le marché traditionnel des animaux sur pied et sur celui de la viande foraine. D'autre part, la nécessité de

satisfaire, rapidement, la demande d'un client important (une centrale d'achat, par exemple) pour des produits dont on ne dispose pas en stock, limite parfois les choix possibles et les réduit pratiquement à un seul : l'achat sur le marché de la viande foraine. Il ne saurait, en effet, être question, dans les délais de livraison impartis, d'aller sur les marchés ou dans les fermes collecter des animaux qui seront ensuite abattus, découpés, etc..., à fortiori de mettre en place un plan de production auprès des agriculteurs, pour satisfaire cette demande.

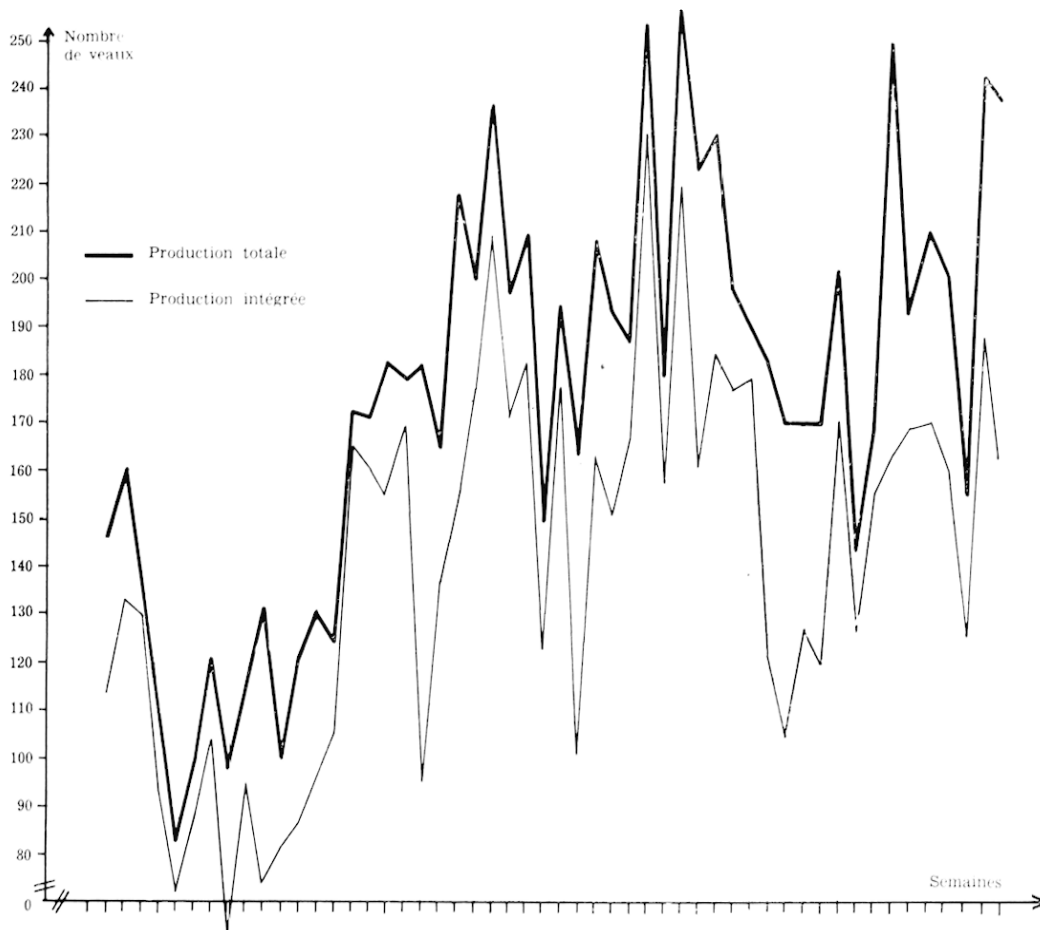
Les graphiques 4 et 5 mettent en évidence, pour les veaux de boucherie et pour les gros bovins produits sous contrat FORMA, l'irrégularité des apports. Les problèmes quantitatifs et qualitatifs de l'ajustement offre-demande, à ce niveau, se posent, d'ailleurs, en termes différents suivant qu'il s'agit des veaux de boucherie ou des gros bovins.

Les veaux de boucherie

Les animaux abattus sont classés et payés à la qualité suivant une grille qui tient compte de l'état d'engraissement de l'animal, de sa conformation, et de la blancheur de sa viande. Différents systèmes de cotation peuvent être utilisés. Dans l'ensemble étudié le système adopté est le suivant :

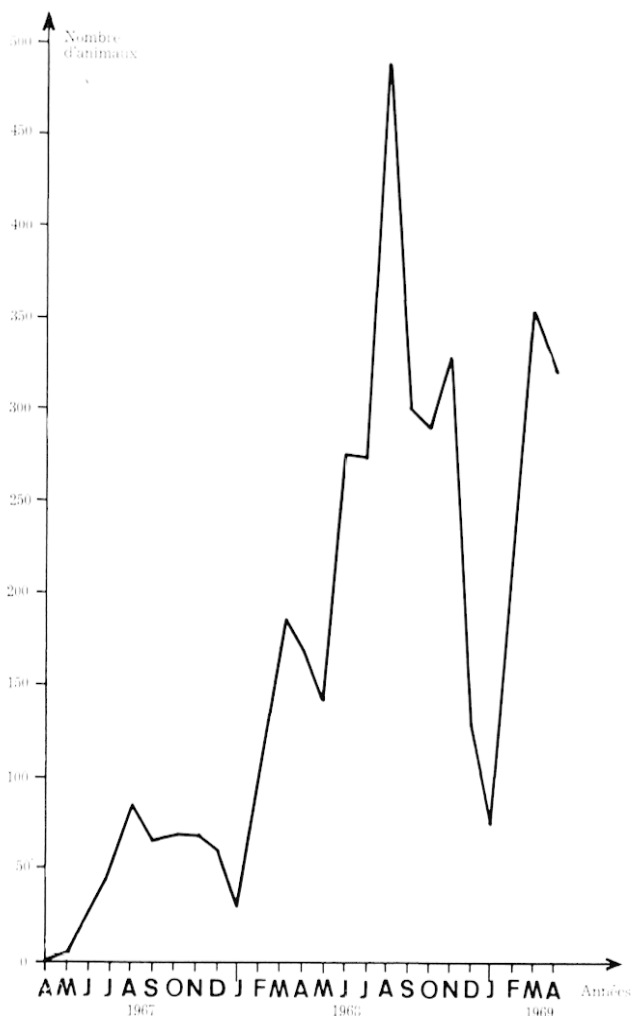
- de 0 à 4 pour la couleur de la viande ;
- de 1 à 3 pour la conformation ;
- de 1 à 3 pour l'état d'engraissement.

GRAPHIQUE 4 : Evolution hebdomadaire des arrivées des veaux engraisés en 1966



GRAPHIQUE 5

Evolution mensuelle des apports de gros bovins sous contrat F.O.R.M.A.



Le tableau 3 indique le nombre de points affectés à chaque qualité.

TABLEAU 3

Classement des carcasses de veaux

Qualité	Note
Extra	10
Bonne première ..	9
Première A	8
Première B	7
Deuxième A	6
Deuxième B	5
Inférieure	moins de 5

Sur la base de ce classement, les prix payés aux agriculteurs sont établis en tenant compte d'un prix de revient calculé (7), auquel s'ajoute une rémunération qui est fonction de la qualité du produit obtenu. Une valeur est déterminée pour une qualité de référence et les autres s'en déduisent ; le tableau 4 donne, par qualité, les rémunérations prévues en 1970.

Cette politique d'encouragement à la production sous contrat d'animaux de qualité, si elle a de nombreux aspects positifs, présente, néanmoins, des insuffisances qui en limitent actuellement la portée. Lorsqu'on analyse sur plusieurs années l'évolution des prix payés aux éleveurs, on constate que la grille des rémunérations perçues suivant la qualité des animaux fournis n'a pratiquement pas changé ; la note moyenne attribuée aux animaux livrés s'est rapidement stabilisée et un regroupement autour des qualités centrales a pu être observé.

TABLEAU 4

Rémunération de l'éleveur suivant la qualité des animaux produits en 1970

Qualité	Bonne première	Première A	Première B	Deuxième A et inférieure
Rémunération en F. par kg de viande nette	+ 0,80	+ 0,40	0	- 0,60

De ce tableau, il ressort que la qualité est encouragée ; elle l'est d'autant plus que les animaux livrés ont été produits par des agriculteurs travaillant sous contrat (tableau 5).

Cette évolution relativement lente de la qualité des animaux produits s'explique, vraisemblablement, pour les raisons suivantes :

(7) Celui-ci est établi en tenant compte du prix d'achat du veau de huit jours, du prix unitaire de l'aliment fourni et des quantités que prévoit le plan d'alimentation conseillé aux éleveurs. Ces différents éléments représentent environ 85 % du coût de production de l'animal.

TABLEAU 5

Prix perçus par les éleveurs, en mai 1966, suivant la nature des liaisons qu'ils ont avec le centre intégrateur (F. par kg net)

Nature des liaisons	Qualité				
	Extra	Bonne première	Première A	Première B	Deuxième A
Sous contrat d'intégration	8,85	8,50	8,25	7,80	7,40
Sous contrat simple	8,20	7,90	7,50	7,20	6,80
Apports occasionnels	7,90	7,70	7,30	7,00	6,60

Pour satisfaire une demande en rapide expansion, il a été nécessaire de recruter de nouveaux adhérents ne maîtrisant pas suffisamment la production, et de collecter, dans des conditions de plus en plus difficiles, un nombre croissant de veaux de huit jours. L'hétérogénéité des lots ainsi constitués, et l'insuffisante compétence de certains éleveurs se sont traduites par une amélioration relativement lente de la qualité.

L'utilisation de bâtiments anciens, plus ou moins bien adaptés à leurs nouvelles fonctions, n'a pas permis d'acquérir la maîtrise du milieu. Le graphique 6, qui retrace l'évolution des différentes qualités de veau de boucherie au cours d'une année, semble montrer, en particulier, qu'il est plus difficile d'obtenir des animaux de qualité lorsque la période de fin d'engraissement se situe en période de fortes chaleurs.

Il est également possible que l'évolution constatée soit due à une plus grande sévérité dans le classement des animaux. Des conditions de vente moins favorables, ont pu conduire les estimateurs, consciemment ou non, à être plus exigeants, quant à la qualité des animaux abattus.

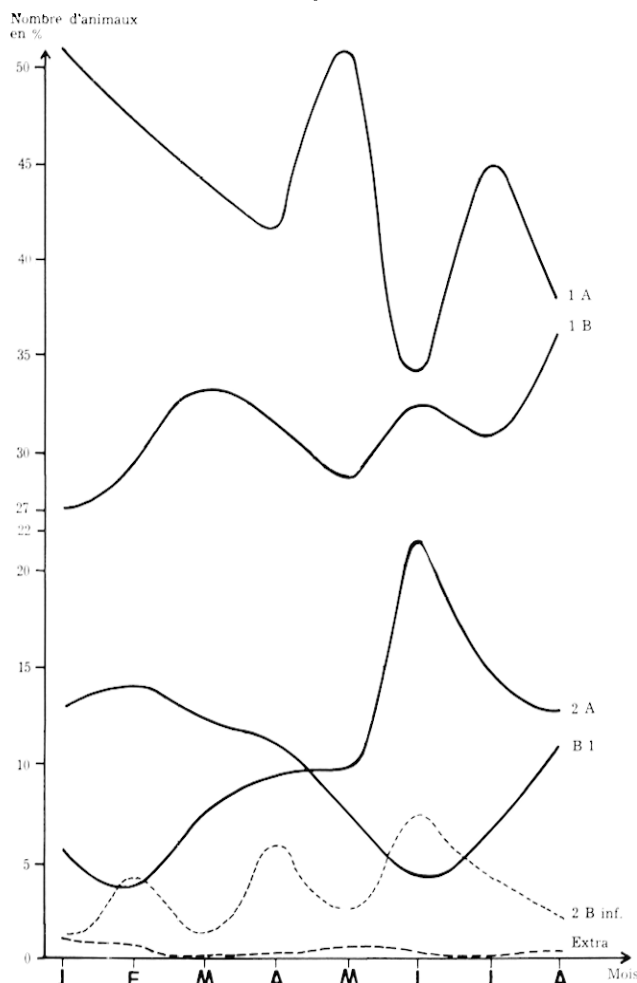
Les gros bovins

A la différence de ce que l'on constate pour les veaux de boucherie, les apports en gros bovins sous contrat ne représentent qu'un faible pourcentage (14 %) des arrivages. Les contrats FORMA dont la mise en place se développe, sont susceptibles de contribuer à l'amélioration de cette situation. Ils laissent aux éleveurs le choix de leur moyen de production tout en assurant, à des prix garantis, la sécurité de leurs ventes. Comme ils ne s'appliquent que dans le cadre des groupements de producteurs, ils favorisent le développement de ces derniers. Néanmoins, si cette formule, comme celle des contrats d'intégration, garantit la livraison d'une certaine quantité d'animaux pendant une période donnée, elle n'assure pas, ainsi que le montre le graphique 5, la régularité journalière ou hebdomadaire de ces apports. Pour ajuster l'offre à la demande le service commercial, chaque semaine, établit, un

planning prévoyant la nature, l'importance, et l'échelonnement des ventes dans les jours à venir. La réunion hebdomadaire des acheteurs d'animaux sur pied et du responsable des ventes permet, dans ces conditions, l'ajustement de l'offre à la demande à plus ou moins 5 à 6 % près. La relative efficacité de cet ajustement implique que le service commercial dispose, dans les exploitations, d'un stock d'animaux représentant, environ, l'équivalent d'un mois d'achat.

GRAPHIQUE 6

Evolution des différentes qualités de veau de boucherie de janvier à août 1966



En réalité, l'ajustement dont il est fait état est plus quantitatif que qualitatif. A l'issue de l'abatage, les carcasses d'animaux classées par catégorie peuvent ne pas correspondre aux besoins de la clientèle (8). Lorsque ces ruptures qualitatives se produisent, plusieurs moyens sont utilisés pour y remédier. Certains clients acceptent que la date de livraison de leurs commandes soit légèrement différée, ce qui laisse le temps aux responsables de l'abattoir de se réassortir sur le marché des viandes foraines. Si cette possibilité n'existe pas, l'entreprise peut être amenée à assurer la livraison de la commande dans une qualité supérieure à celle demandée par le client. Le prix facturé sera celui de la qualité demandée. Dans ce cas la firme supporte un préjudice qui, théoriquement peut être important. En fait, comme la viande est un produit dont l'identification suivant des normes contrôlables est difficile, il est possible, de limiter les conséquen-

ces de ce déficit en classant dans la qualité demandée les meilleurs animaux de la qualité inférieure. D'une manière générale, on constate que les estimateurs qui connaissent les besoins de la clientèle ont tendance à classer les animaux en fonction de ces besoins. Bien entendu et indépendamment du fait qu'il y a des excédents chroniques de certains types d'animaux et de certains morceaux, les fluctuations saisonnières et cycliques de la production se traduisent, à certaines époques, par des excédents difficiles à écouler. Les besoins croissants d'une entreprise en pleine expansion limitent, toutefois, les conséquences d'une telle situation. Lorsqu'elle se présente, toute une gamme de mesures peut être utilisée pour en limiter les effets. En particulier la création de succursales en France, ou à l'étranger peut permettre de trouver des débouchés pour un éventail très large de types d'animaux.

CONCLUSION

Le caractère aléatoire et incertain de la production bovine n'est pas l'apanage des structures inorganisées. Il existe, à des degrés moindres, dans des ensembles intégrés, et s'explique par l'impossibilité actuelle de régulariser, efficacement, les flux d'animaux et de produits. Cette impossibilité est liée, d'une part, à la nature des phénomènes biologiques, encore mal maîtrisés, sur lesquels reposent les activités de production et, d'autre part, au caractère irrégulier de la demande. Cette situation est aggravée par l'état très vulnérable des structures de l'industrie de la viande en France.

Pour ces différentes raisons, l'intégration verticale ne garantit pas, nécessairement, un ajustement satisfaisant de l'offre à la demande. Elle permet, généralement, une amélioration de la qualité, mais cette notion de qualité est très contingente et peut être « manipulée » en fonction des besoins. La sécurité des apports est réelle, si l'on entend par là que,

sur une période plus ou moins longue, l'organisme intégrateur est assuré de recevoir un nombre déterminé d'animaux engraisés. Par contre, le caractère aléatoire de la collecte des animaux maigres et celui de leur engraissement ne permettent pas, à l'intérieur de cette période, de garantir la régularité, journalière ou hebdomadaire, des apports. Cette absence de régularité n'est d'ailleurs pas nécessairement préjudiciable à la réalisation d'un équilibre entre l'offre et la demande. Dans un ensemble intégré, le problème consiste à réaliser cet ajustement en utilisant les différentes étapes qu'un animal doit franchir depuis sa naissance (ou sa collecte), jusqu'au moment où les différents morceaux qui le composent seront vendus. Vouloir assurer d'une manière rigide le fonctionnement d'une chaîne dont l'approvisionnement est aléatoire, ainsi que la demande des produits qu'elle fournit, n'est pas toujours le meilleur moyen d'assurer l'équilibre recherché.

(8) 45 % de la demande porte sur des animaux (bœufs et génisses de bonne conformation, d'un poids minimum de carcasse de 320 kg) qui ne représentent que 20 à 25 % de l'offre.